

## **Tumeurs ténosynoviales à cellules géantes (TTCG) : à propos de neuf observations**

**L. Gagneux-Lemoussu (1), S. Ackah-Miezan (1), C. Mensa (2), E. Dehoux (2), T. Leleu (1), P. Brochot (1), E. Arav (3), J.-P. Eschard (1), J.-C. Etienne (1)**

(1) Service de rhumatologie, Hôpital Sébastopol (CHU de Reims)

(2) Service de chirurgie orthopédique (CHU de Reims)

(3) Anatomo-pathologiste (Reims)

**Introduction :** Les TTCG sont des tumeurs bénignes des gaines synoviales. Elles sont rares. Nous en rapportons neuf observations.

**Observations :** Il s'agit de six femmes et trois hommes, âgés en moyenne de 50 ans. Les lésions sont localisées huit fois sur les mains et une fois sur le genou. On note une érosion corticale sur les radiographies standard chez un seul patient. Tous les patients ont bénéficié d'une exérèse chirurgicale de la tumeur, permettant la confirmation diagnostique par l'examen anatomo-pathologique. Deux patients ont récidivé : l'un après cinq ans, l'autre après huit ans.

**Discussion :** Les TTCG sont des synovites villonodulaires des gaines synoviales. Elles touchent les patients de 30 à 50 ans. On note une prédominance féminine. Elles siègent le plus souvent sur les mains, en regard des articulations interphalangiennes, et parfois sur les pieds, les genoux ou les chevilles. Elles sont fermes, lobulées, de 0,5 à 5 cm de diamètre, d'évolution lente. Le diagnostic est histologique. Il est caractérisé par la présence de cellules géantes plurinucléées, d'une prolifération histiocytaire avec des dépôts d'hémosidérine. Les radiographies peuvent montrer une masse des parties molles et parfois une érosion de la corticale. L'IRM peut aider au diagnostic et surtout préciser l'extension de la lésion en préopératoire. Le traitement est chirurgical avec une excision complète de la tumeur. Les récurrences locales sont fréquentes (9 à 44%).

**Conclusion :** Une tuméfaction isolée articulaire ou périarticulaire sans signe inflammatoire doit faire évoquer le diagnostic de TTCG ; un suivi médical est nécessaire en raison de la fréquence de récurrences.